

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 AVRIL 2014

Le 9 avril 2014 à 20 heures 35, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame Jacqueline VANBERSEL, Maire.

Étaient présents :

M. Vereecke, Mme Labarre, M. Beaudoir, Mme Ribeiro-Rego, M. Berson, Mme Marin, adjoints aux Maires, Mme Charroppin, M. Hautot, Mme Vanthournout, MM. Brebant, Gardette, Mme Tesson, Mmes Ziegler, Daninthe, MM. Moutinho, Bouillette, Mme Barbier, M. Rémond, Mme Baillon, M. Derrien, conseillers municipaux.

Étaient absents excusés et représentés :

M. Maurieras (pouvoir à Mme Tesson).
M. Gabard (pouvoir à M. Beaudoir).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 heures 35.

M. Jacky BEAUDOIR est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal observe une minute de silence à la mémoire de Monsieur Roger Mallifaud, conseiller municipal pendant trois mandats.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité,

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE DIVERS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET ORGANISMES.

1)

- DÉSIGNE les représentants du conseil municipal au sein des organismes ci-après :

NOM DE L'ENTITÉ	Représentants
Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Eaux Usées de Hermes (SITTEU).	Titulaires : <ul style="list-style-type: none">- Mme Jacqueline VANBERSEL- M. Georges BERSON- M. Alain BOUILLETTE Suppléants : <ul style="list-style-type: none">- Mme Christèle MARIN- M. Pascal BREBANT- M. Thierry RÉMOND
Syndicat d'Énergie de l'Oise - Secteurs Locaux d'Énergie (SE60).	<ul style="list-style-type: none">- Mme Jacqueline VANBERSEL- M. Eric MAURIERAS
Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO).	<ul style="list-style-type: none">- Mme Jacqueline VANBERSEL
Association Départementale pour l'Informatisation des Collectivités de l'Oise (ADICO).	Titulaire : <ul style="list-style-type: none">- M. Pierre HAUTOT Suppléant : <ul style="list-style-type: none">- Mme Bériza ZIEGLER
Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS).	<ul style="list-style-type: none">- Mme Dominique LABARRE
Correspondant Défense (Forum des métiers en uniforme).	<ul style="list-style-type: none">- M. Sébastien GABARD

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
AU SEIN DES CONSEILS D'ÉCOLE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU COLLÈGE LEONARD DE VINCI.**

2)

- **DÉSIGNE** les représentants du conseil municipal au sein des conseils d'école et du conseil d'administration du collège Léonard de Vinci :

Conseil d'administration	Représentants
Ecole maternelle aux jolis pommiers	Titulaire : - M. Daniel VEREECKE Suppléant : - Mme Françoise RIBEIRO-RÉGO
Ecoles élémentaires Roger Pauchet & Camille Claudel	Titulaire : - M. Daniel VEREECKE Suppléant : - Mme Françoise RIBEIRO-RÉGO
Collège Léonard de Vinci	
Conseil d'administration	Titulaire : - Mme Patricia BARBIER Suppléant : - M. Daniel VEREECKE
Commission permanente	Titulaire : - Mme Patricia BARBIER Suppléant : - M. Daniel VEREECKE

COMMISSION MUNICIPALE - FINANCES COMMUNALES - DÉSIGNATION.

3)

- **DÉSIGNE** les membres de la commission Finances communales comme suit:

Mme le Maire	Présidente de droit
Mme Christelle Marin	Adjointe
M. Daniel Vereecke	Adjoint
Mme Dominique Labarre	Adjointe
M. Jacky Beaudoir	Adjoint
Mme Ribeiro-Régo	Adjointe
M. Georges Berson	Adjoint
M. Sébastien Gabard	Conseiller municipal
M. Pierre Hautot	Conseiller municipal
M. Thierry Rémond	Conseiller municipal

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) - FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

4)

- **FIXE** ainsi qu'il suit le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS (outre le président) :
 - 7 membres élus par le conseil municipal.
 - 7 membres nommés par le maire.
- **DÉSIGNE** les conseillers municipaux ci-après pour siéger au conseil d'administration du CCAS :

- 1 - Dominique Labarre
- 2 - Josiane Charroppin
- 3 - Anne-Marie Vanthournout
- 4 - Céline tesson
- 5 - Bériza Ziegler
- 6 - Claude Gardette
- 7 - Patricia Barbier

➤ Au titre des membres nommés doivent figurer :

- Un représentant des associations familiales.
- Un représentant des associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.
- Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées.
- Un représentant de personnes handicapées.

FIXATION DES INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS.

5)

- APRES avoir voté par 19 voix pour (dont 2 pouvoirs), deux abstentions (MM. Bouillette et Rémond), Mme Barbier ne participant pas au vote, **DÉCIDE de fixer les indemnités du Maire** comme suit :

- Mme Jacqueline VANBERSEL, Maire 43 % de l'indice 1015

- APRES avoir voté par 19 voix pour (dont 2 pouvoirs), trois abstentions (M. Bouillette, Mme Barbier et M. Rémond), **DÉCIDE de fixer les indemnités des adjoints** comme suit :

- M. Daniel VEREECKE, 1^{er} adjoint..... 16,50 % de l'indice 1015

- Mme Dominique LABARRE, 2^{ème} adjointe..... 16,50 % de l'indice 1015

- M. Jacky BEAUDOIR, 3^{ème} adjoint 16,50 % de l'indice 1015

- Mme Françoise RIBEIRO-REGO, 4^{ème} adjointe 16,50 % de l'indice 1015

- M. Georges BERSON, 5^{ème} adjoint. 16,50 % de l'indice 1015

- Mme Christèle MARIN, 6^{ème} adjointe..... 16,50 % de l'indice 1015

Mme le Maire et les adjoints ne participent pas au vote de leurs propres indemnités.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL NON TITULAIRE.

6)

- **AUTORISE à l'unanimité** Madame le Maire à engager du personnel non titulaire à temps complet ou non dans les grades suivants :

- adjoint administratif de 2^{ème} classe,
- adjoint technique de 2^{ème} classe,
- agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles de 2^{ème} classe,
- adjoint d'animation de 2^{ème} classe.

pour remplacer les agents en congé de maladie, en accident de service ou pour répondre à un besoin occasionnel ou temporaire ou enfin assurer le service minimum.

✍

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

✍

Fait à Sainte-Geneviève, le 11 avril 2014.

Le Secrétaire,



Jacky BEAUDOIR

Le Maire,



Jacqueline VANBERSEL